

COMMUNIQUE

Paris, le 25 avril 2018

Le FRR a lancé, le 24 avril 2018, un appel d'offres restreint visant à sélectionner des prestataires de service d'investissement, afin d'assurer la gestion financière de mandats de gestion active responsable, investis en actions de petites capitalisations européennes et françaises.

Ce marché sera composé de deux lots distincts :

Un premier lot mettra en œuvre une exposition aux actions de petites capitalisations européennes à hauteur d'un montant indicatif global de 1 milliard 100 millions d'euros.

Un second lot, entièrement dédié aux seules actions de petites capitalisations françaises, permettra d'investir un montant indicatif global de 600 millions d'euros.

Pour les deux lots, les candidats devront démontrer dans leur processus de gestion l'intégration des enjeux ESG avec une logique de :

- Prise en compte des critères ESG dans le processus d'évaluation des investissements
- Dialogue avec les entreprises investies
- Prise en compte des enjeux du changement climatique (réductions des émissions et des réserves de CO₂, contribution à la transition énergétique et écologique, prise en compte de la trajectoire 2°C).

Enfin, les candidats devront produire un reporting à la fois quantitatif et qualitatif rendant compte des évolutions et progrès réalisés par les entreprises investies.

Gérant un portefeuille d'actifs très diversifié de plus de 36 milliards d'euros à la fin mars 2018, le FRR souhaite souligner son rôle d'investisseur responsable de long terme au service de l'économie réelle à travers ces investissements et accroître ainsi son impact sur cette dernière via une exposition aux petites entreprises européennes et, parmi elles, aux entreprises françaises.

Ce marché sera conclu pour une durée de quatre (4) ans avec possible reconduction une (1) fois pour une période d'une (1) année.

Les sociétés de gestion intéressées ont jusqu'au **jeudi 31 mai 2018**, 12h00 heure de Paris, pour répondre au FRR dans les conditions spécifiées par le règlement de la consultation.

L'ensemble des documents liés à cette procédure sont disponibles sur la plate-forme dédiée :

<http://marches.fondsdereserve.fr>

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse :
01 58 50 99 02
www.fondsdereserve.fr